

Changement morphologique

1. morphologisation
2. analogie
3. grammaticalisation

1. Morphologisation : Transition phonologie-morphologie

Comment se créent les alternances morphophonologiques.

Processus phonologique → Processus morphophonologique

Un changement unidirectionnel

Umlaut en allemand

Vieux haut-allemand : Jude ‘homme juif’ - Jüdin ‘femme juive’

À cette époque il était impossible de prononcer un [u] lorsqu’un [i] se trouvait dans la syllabe suivante. On devait absolument, lorsqu’on trouvait un tel contexte phonologique, modifier le [u] pour qu’il aie la même valeur [+avant] que le [i].

Haut-allemand moyen : Luchsīn ‘lynx’

Un peu plus tard, il semble que cette règle phonologique aie cessé d’être obligatoire puisqu’on retrouve des contextes où le [u] reste tel quel :

Pourquoi est-ce qu’on a continué depuis cette époque à appliquer la règle d’umlaut, c.-à-d. à prononcer [jyɔɪn] au lieu de [judɪn]?

On peut supposer que c’est parce que les locuteurs de l’allemand avaient mémorisé les formes avec umlaut telles quelles au lieu de mémoriser une forme sous-jacente plus abstraite et de lui appliquer les règles phonologiques pertinentes.

Forme sous-jacente : /judɪn/

Règle phonologique : u → y / __Ci...

Forme de surface : [jyɔɪn]

Si on mémorise cette dernière forme, on fait l’économie de la forme sous-jacente et de la règle phonologique.

On appelle ceci morphologisation parce que le [y] qui résulte d’une règle phonologique est réanalysé comme faisant partie du suffixe :

Pour obtenir le féminin, on a un morphème discontinu ou une règle non-concaténative :

Morphème du féminin : V[+avant]...in

Règle : CVCV_{N^{masc.}} → CV[+avant]Cin_{N^{fém.}}

On dit que le changement de voyelle co-signe, avec le suffixe, la catégorie morphologique, ici le féminin.

Avec le temps, l’alternance morphologisée peut devenir la seule marque d’une catégorie morphologique.

Vater 'père' - Väter 'pères'

Problème : On dit souvent que la morphologisation est provoquée par la perte du contexte pertinent pour déclencher la règle phonologique.

étape 1 : Vater /fatər/ + Pluriel /i/ → Väteri [fetəri]

*étape 2 : Vater /fatər/ + Pluriel /ə/ → Vateri [fatərə] → *Vater [fatər] 'pères'

étape 2 : Vater /fatər/ + Pluriel /ə/ → Vätere [fetərə] → Väter [fetər] 'pères'

Mais si le contexte n'est plus présent, la règle devrait seulement cesser de s'appliquer comme dans l'étape 2 marqué d'un astérisque.

La transition entre règle phonologique et morphophonologique reste mystérieuse.

2. Analogie

L'analogie consiste à former un nouveau mot sur la base d'un modèle qui existe déjà :

stick : stuck

dig : ? → dug (le passé de dig était auparavant digged)

C'est en quelque sorte une règle de trois : dug est à dig ce que stuck est à stick.

Dans ce cas-ci, on parle d'extension analogique parce qu'on « étend » un pluriel irrégulier à un mot qui suivait le pattern régulier en -ed. C'est la même chose qui est arrivée à dive (passé dove, au lieu de dived).

On parlera de nivellement analogique lorsque le pattern régulier vient à s'appliquer à un mot qui suivait auparavant un pattern « irrégulier » (minoritaire).

ancien français français

je 'treuves je trouve

tu 'treuves tu trouves

il 'treuve il trouve

nous trou'vons nous trouvons

vous trou'vez vous trouvez

ils treu'vent ils trouvent

Lorsque l'accent était sur la base la voyelle originale (du latin) est devenue eu alors que lorsque l'accent était sur le suffixe on avait ou.

Sur la base d'autres verbes qui ne présentait pas d'alternance de la voyelle de la base, on a régularisé le paradigme du verbe trouver.

chercher : je cherche

trouver : ? → je trouve

Cependant, ce ne sont pas tous les verbes qui ont subi ce changement

je veux - nous voulons

En linguistique historique on utilise le concept d'analogie pour décrire le changement morphologique, mais l'application de la règle de trois n'est pas différente de l'application d'une règle morphologique synchronique.

La seule variante c'est que dans le cas de la diachronie, une règle morphologique étend son domaine d'application à un nouveau mot :

$/Xer/_{Inf} \rightarrow /Xe/_{1p}$

La règle devient plus productive puisqu'elle s'applique à plus de mots. Lorsqu'on parle de morphologie synchronique on parle de « surgénéralisation ». Ce terme n'est pas nécessairement approprié puisqu'il sous-entend une vision normative de la morphologie. On devrait plutôt parler de productivité relative.

Comparez avec les « erreurs » faites par les enfants qui apprennent le français comme langue maternelle :

vous disez, ils jousent, etc.

Ou alors les enfants anglophones :

my foots, he buyed, etc.

C'est en somme ce que démontre le « wug test » : les enfants appliquent une règle qu'ils considèrent productive pour déduire le pluriel des mots inconnus :

ziff, zo, zax \rightarrow ziffs, zoz, zaxez

L'analogie impliquée est la suivante :

horse : horsez

zax : ? \rightarrow zaxez

3. Coalescence/Grammaticalisation : transition syntaxe-morphologie

Lorsqu'un mot indépendant devient un affixe, un clitique ou un mot fonctionnel suite à un affaiblissement de son sens.

Affixe : lat. clara mente \rightarrow frç. clairement

Clitique : lat. Ego 'moi', Ille 'celui-là' \rightarrow frç. je, il

Mot fonctionnel : anc. frç. pas, mie, point, etc. \rightarrow frç. je ne vois pas (=particule de négation)

En latin, futur cantabo 'je chanterai'

espagnol :

cantare > cantar he

cantaras > cantar has

cantara > cantar ha

cantaremos > cantar habemos

cantareis > cantar habeis

cantaran > cantar han

On passe de l'obligation (je dois chanter, demain) à l'expression du futur (je chanterai, demain).

Ce genre de changement est un exemple où une partie de la langue change de type morphologique : analytique/isolant → synthétique/agglutinant

Comparez au développement du français

cantabo > cantar he > chanterai > vais chanter

synthétique analytique synthétique analytique

Le changement typologique ne va pas nécessairement dans le sens de plus de morphologie et on peut trouver des développements qui vont dans les deux sens :

L'anglais devient isolant/analytique

Le chinois devient agglutinant/synthétique (mais pas autant que le latin!)

Références :

Dressler, Wolfgang U. 1985. *Morphonology : the dynamics of derivation*. Ann Arbor: Karoma.

Heine, Bernd. 2003. Grammaticalization. In *The handbook of historical linguistics*, eds. Brian D. Joseph and Richard D. Janda, 575-601. Malden, MA: Blackwell.

Kurilowicz, Jerzy. 1967. La nature des procès dits "analogiques". In *Readings in linguistics II*, eds. Eric P. Hamp, Fred Walter Householder, Robert P. Austerlitz and Martin Joos, 158-174. Chicago: University of Chicago Press.